

Observation n°289 du 15/04/2023

Monsieur,

je suis vraiment opposée à ce projet de Doussay.

J'ai vu sur internet ce logo. En France, on va avoir les cantons qui auront eu le temps, la chance d'éviter d'être pollués par ces géants électromagnétiques, repoussoirs de touristes et ceux qui auront été infectés par ce virus.

Est-ce que Doussay succombera au virus "Eolien-23" ?

J'espère que non car il n'y a pas de vaccin.

Un parc éolien, c'est pour 30 ans.

30 ans de galères.

Et dans 30 ans, il n'y aura plus de Doussay.

Ce sera devenu la « Zone Industrielle Electromagnétique dite de Doussay ».... en souvenir d'un village qui existait avant.

Voilà l'avenir de Doussay avec ce parc...

Marie-odile Doane

86420 princay



